

CR du 1^{er} CA groupe ABF Rhône Alpes, le 3 décembre 2018

1. Formation du nouveau CA :

- Séverine Conessa
- Eloïse Coron : Secrétaire
- Céline Ducroux
- Stéphane Dumas : Président
- Odile Fagot : En charge de la lettre d'informations
- Bruno Fouille,
- Thomas Gomez de Mercado : Vice-Président
- Christian Massault : Vice-président
- Hélène Ouali-Seon
- Annabelle Pelnier : Trésorière
- Amandine Rochette
- Catherine Rollin
- Hélène Vial : En charge des réseaux sociaux
- Jérôme Triaud

1ères pistes de réflexion :

1. **Organisation des CA** : alterner les CA en présentiels et à distance via vidéoconférence skype + maintenir les CA le lundi

2. Création d'adresses mail pour le groupe RA

PB : l'adresse gmail du groupe a été piratée ; depuis, le groupe utilise un mail *@laposte.net* qui ne convient pas aux utilisations du groupe (pas d'envoi mail massif par ex).

Création de 5 adresses mail@abfrhonealpes.fr : une pour chaque fonction du bureau

Stéphane se renseigne sur les tarifs.

3. Maintenir les cafés ABF

=> Historique des cafés ABF fait dans le CR de l'AG du 3 décembre. Sans oublier les difficultés rencontrées par le bureau précédent, Stéphane propose de **relancer le café ABF** qui n'a pas eu lieu à Bourg d'Oisans. Les cafés ABF semblent être une proposition intéressante du groupe RA.

Cela nécessite de faire de la pédagogie auprès des collectivités sur les objectifs des cafés ABF : être un espace d'expression informel, et pas une réunion syndicale déguisée ; cet espace peut peut-être même être utile aux collectivités, car ce temps de décharge des équipes peut faciliter le dialogue avec leurs hiérarchie.

Cela implique aussi de clarifier le rôle du groupe ABF lors de ces échanges : si un problème est soulevé, le groupe orientera les personnes vers les comités ABF pertinents, en tant que représentant de l'association. A ce sujet, se pose la question des compétences des membres de l'ABF sur les enjeux de pure médiation de conflits.

Par ailleurs, le CA propose d'associer les BDP pour relayer la communication des cafés ABF, afin de fédérer + de participants.

Cela est pertinent car les cafés ABF ont lieu le lundi, jour travaillé par les agents des BDP. De plus, leurs collectivités pourront voir un intérêt à les inviter à y participer (cafés ABF sont gratuits, même pour les non adhérents).

Voir la manière dont le groupe Rhône alpes relaie l'information : envoi par mail de la plaquette de communication aux BDP de proximité du café par exemple.

4. Réflexion sur le nombre d'adhérents de la région Rhône Alpes

Le groupe régional a un bon nombre d'adhérents, mais si l'on met en rapport le nombre d'adhérents au nombre de bibliothèques de la région, est-ce si élevé ?

A réfléchir : clarifier le rôle de l'ABF et son image ? (cf. contexte houleux de la commission numérique anciennement commission stratégie numérique)

Prochain CA : Lundi 4 février de 10h à 13h, médiathèque de Vénissieux. ODJ :

- Orientations du nouveau mandat et les actions (cafés ABF, journées d'études...)
- Retour de Stéphane sur le séminaire qui aura lieu à Dijon les 26+27 janvier sur les outils collaboratifs notamment